RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

CIRCONSCRIPTION DE LARGENTIÈRE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

Electrices, Electeurs,

Il y a 15 mois à peine, avec une majorité nettement exprimée, vous me choisissiez une seconde fois pour être votre Député.

L'expérience acquise au cours d'un premier mandat et votre confiance manifestée si largement, ont donné à mon activité, un relief nouveau.

Brièvement, j'en citerai quelques aspects :

- *Elu dès la rentrée parlementaire d'Avril 1967 vice-président du Groupe Progrès et Démocratie Moderne. Renouvelé dans cette fonction à l'unanimité il y a 2 mois.*
- *Désigné par la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale comme Membre du Conseil Supérieur des Prestations Sociales Agricoles.*
- *Nommé rapporteur de 5 propositions de lois, signataire de 8, cosignataire d'une cinquantaine.*
- *70 questions écrites ou orales déposées, soit 4 fois plus que la moyenne par député.*
- *Interventions à la Tribune de l'Assemblée dont quelques unes ont eu un écho dans la presse quotidienne ou professionnelle.*
- *Elu par des collègues de toutes les formations, secrétaire général du groupe de l'Artisanat.*
- *Responsable des questions se rapportant au moulinage dans l'intergroupe des Problèmes du Textile.*
- *Enfin, membre de la Commission spéciale créée récemment et chargée de veiller à l'objectivité de l'information.*

Au mois de septembre 1967, élu au 1er tour Conseiller Général de Valgorge.

Chaque fois qu'une nouvelle responsabilité m'était confiée, témoignant de l'estime de mes collègues, je n'ai pu m'empêcher de ressentir qu'au travers de ma personne, notre circonscription toute entière se trouvait honorée.

Bref ! je me présente à vous, pensant, dans le vaste domaine de l'action parlementaire avoir rempli mon mandat avec conscience et dignité.

Mais la consultation du 23 juin, plus gravement encore que la précédente, engage l'avenir du pays.

C'est pourquoi votre interrogation à l'adresse des candidats doit aller plus loin que la lecture d'un catalogue de promesses ou d'un bilan d'activité. Face aux évènements elle exige un choix.

Ma réponse sera nette. C'est je crois celle de très nombreux Français qui savent réfléchir jusqu'au fond des choses.

Trois voies s'offrent à nous :

La première consiste à changer de politique et de République. C'est celle du Parti Communiste. **Nous la refusons.**

La deuxième serait de ne rien changer : ni de politique ni de République. C'est celle de la majorité actuelle, qui enfermée sur elle-même n'a su ni prévoir ni empêcher la crise. Les mêmes causes reproduiraient tôt ou tard les mêmes effets. **Nous ne pouvons l'accepter sans que s'accomplissent les réformes indispensables.**

La troisième voie c'est d'améliorer la Politique sans changer de République. C'est celle du progrès dans la justice sociale. **C'est la nôtre.**

Pour éviter le déchirement du pays en deux blocs hostiles condamnés à s'affronter périodiquement, il faut élire une MAJORITÉ TRANSFORMÉE, capable d'assumer dans L'ORDRE et la MESURE les MUTATIONS imposées par notre temps.

Il faut que du moment présent naisse un sursaut de bon sens et de raison...

Face à l'inquiétude, notre ambition c'est l'espérance.

Tout peut être, tout doit être sauvé et rénové dans un immense effort national.

Je suis, pour ma part, décidé fermement à m'y associer.

Jean MOULIN

DÉPUTÉ SORTANT

Conseiller Général de Valgorge

Candidat d'Union des Démocrates de Progrès
Désigné par le Centre de Progrès et Démocratie Moderne

Suppléant : Roger CHAMPETIER

Président de la Fédération des Caves Coopératives de l'Ardèche
Directeur de la Cave Coopérative de Ruoms

Vu : Le Candidat.

Typo-Offset Coste Aubenas